# 

* Date : 05-03-2012
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2012762992
* Author :

Justice de paix du canton de Péruwelz-Leuze-en-Hainaut,;siège de Péruwelz
Suite à la requête déposée le 17 janvier 2012, par ordonnance du juge de paix du canton de Péruwelz-Leuze-en-Hainaut, prononcée le 27 février 2012, Mme Brigitte Liétart, née le 8 avril 1946, domiciliée au home « Le New Beaugency », rue d'Ellezelles 57, à 7321 Blaton, a été déclarée incapable de gérer ses biens et a été pourvue d'un administrateur provisoire en la personne de Me Damien Vanneste, avocat à 7600 Péruwelz, boulevard Léopold III 88.
Pour extrait conforme : le greffier délégué, (signé) Vincent Lecutier.